



### Question écrite de M. Sax sur le stationnement

- Combien de verbalisations faites par la scan car en 2023 ? Pour quel montant ?
- Combien de verbalisations faites sur les emplacements de livraisons en 2023 et ce que cela a rapporté financièrement à la Commune ?
- Combien de verbalisations faites par les agents en 2023 et ce que cela a rapporté financièrement à la Commune ?
- Quelles sont les personnes du Collège qui bénéficient de la gratuité du parking sur Uccle ?
- Le chef de cabinet bénéficie-t-il d'une gratuité du parking sur la voie publique ?
- Compte tenu que la scan Car a été accidentée depuis plusieurs mois, quelle est la perte estimée ?

#### Réponse du Collège :

Il y a 104.227 redevances faites par la SCANCAR pour un montant de 4.203.850,81€

Il y a 5.010 redevances sur zone de livraison pour un montant de 527.187,84€

Il y a 17.830 redevances faites par les agents pour un montant de 758.382,13€

Aucun membre du Collège ne dispose de la gratuité du parking. Les membres du Collège qui le souhaitent peuvent acquérir une carte professionnelle qu'ils payent 200 euros/an au même titre que les agents communaux.

Quant au chef de cabinet, il ne dispose d'aucune gratuité de parking.

Nous estimons que la perte financière due à cet accident est d'environ 800.000€